



REPUBLIQUE DE GUINEE

GROUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT

UNION EUROPEENNE

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES  
AGENCE DE GESTION DES ROUTES DE GUINEE (AGEROUTE GUINEE S.A.)

## AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (Services de consultants individuels)

### Secteur des Transports

N° d'Identification du projet : P-Z1-DB0-160 ; P-Z1-DB0-162 & 165, P-Z1-DB0-221 et P-Z1-DB0-256

Référence de l'avis : N° 1493 C/MI/AGEROUTE/UGP-BAD/2026 du 17 août 2026

Intitulé de la mission : Recrutement du Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Projets de transport financés par la Banque africaine de Développement (UGP-BAD)

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne (UE) afin de couvrir les coûts des projets routiers co-financés par les deux (02) Institutions et sous administration de la BAD. Il s'agit actuellement i) du Projet de route Lola-N 'Zoo-frontière de la Côte d'Ivoire en cours d'achèvement dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du fleuve Mano (PARFT/UFM), ii) du Projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone, également en cours d'achèvement, iii) du Projet multinational de route Boké-Québo entre la Guinée et la Guinée Bissau en cours d'exécution et iv) le Projet d'aménagement de la route inter-états Labé-Mali (Ville) – Kédougou – Fongolembi qui est en cours de démarrage. Le portefeuille devrait se renforcer avec de nouvelles opérations pour le secteur des transports dans les années à venir. L'Agence de Gestion des Routes de Guinée, AGEROUTE, agissant en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) pour le compte du Gouvernement de Guinée envisage d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du Projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone pour financer le contrat de services d'un consultant individuel au poste d'un (01) Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Projets de transport financés par la Banque africaine de Développement (UGP-BAD) qui est ancrée en son sein.

Placé sous l'autorité du Directeur Général de AGEROUTE Guinée S.A., le Coordonnateur de l'UGP-BAD sera chargé de la gestion technique, administrative et financière des projets dans toutes leurs composantes. Il s'agira notamment d'assurer la bonne exécution des activités qui les composent, selon les conditions et modalités spécifiées dans les Accords de financement, et décrites dans les rapports d'évaluation. Il élabore les plans de développement des Projets, les plans d'actions et les budgets annuels. Il supervise l'encadrement de l'ensemble des membres de l'UGP-BAD, et veille au respect strict des termes de performance définis ou à définir pour chacun des membres du personnel y compris pour lui-même. Il pilote les actions de mise en œuvre de façon active. Il est le premier responsable de la gestion des projets de son portefeuille et doit veiller à une exécution performante desdits projets.

Les termes de référence de la mission peuvent être téléchargés à travers le lien :

<https://opportunités.ageroute.gov.gn/documents/RecrutementTDR/TDR-Coordonnateur-UGP-BAD-2026.pdf>

La durée du contrat sera d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin des projets.

9

Le Coordonnateur doit avoir les qualification et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie civil ou des Travaux publics ou équivalent (Bac + 5 ou Master 2) ;
- Avoir une expérience et des compétences en gestion de projets afin d'assurer un suivi et un reporting financier des activités des projets ;
- Avoir quinze (15) années d'expérience pertinente justifiée dans le domaine de l'identification/préparation/évaluation et/ou exécution des projets d'infrastructures de transport (route, pont, rail, etc.) ;
- Justifier d'expériences spécifiques pertinentes d'au moins cinq (5) ans dans la mise œuvre de projets de routes bitumées en tant qu'Ingénieur au sein d'une structure publique ou privée en charge de la réalisation et/ou de la gestion ou Maîtrise d'ouvrage (délégué) de projets routiers ((Ingénieur routier, Directeur des travaux, Conducteur des travaux, Chef de mission de contrôle, Chef de division/Directeur des routes, ...)
- Avoir été Chargé principal d'une Unité/Cellule d'exécution de projets ou Directeur Central dans une Administration de mise en œuvre des projets routiers pour au moins deux (2) projets d'infrastructures routières de grande taille réalisés avec succès et financés par des bailleurs de fonds internationaux (Banque Africaine de Développement, Union Européenne, Banque mondiale, Banque islamique de développement, ...)
- Disposer d'une bonne connaissance du secteur des transports en Guinée serait un atout ;
- Avoir travaillé en Afrique de l'Ouest dans une cellule d'exécution de projet ou une Agence de maîtrise d'ouvrage (déléguee) en tant qu'ingénieur routier, Chef de division/Directeur des Routes, expert en suivi-évaluation, ingénieur homologue au Chef de Mission ou autres ;
- Avoir une bonne capacité à analyser un dossier technique et à proposer des modifications techniques et financières ;
- Maîtriser l'outil informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint, MS Project ;
- Être d'une bonne moralité et animé d'un esprit de travail en équipe ;
- Avoir une bonne capacité à responsabiliser et à déléguer ;
- Faire preuve de rigueur et d'organisation ;
- Faire preuve d'initiative, de proactivité et réactivité ;
- Parler couramment le français avec une excellente capacité de rédaction.

2. L'AGEROUTE Guinée invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations/documents sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations comme ci-après :

- Une lettre de candidature adressée à Monsieur le Directeur Général de l'AGROUTE Guinée ;
- Un CV détaillé faisant état de la formation, de l'expérience professionnelle et des missions similaires. Ce CV, actualisé avec adresse électronique, doit comporter la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle ainsi que les partenaires financiers des projets ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Les copies des attestations des références similaires exécutées au compte de l'administration ou des projets de développement ;

- Les copies des attestations et certificats de formations ;
- Tout autre document jugé pertinent par le candidat.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

| I   | Qualification d'ordre général                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                         | Score     |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------|
|     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Diplôme d'Ingénieur en Génie civil ou des Travaux publics ou équivalent (Bac + 5 ou Master 2) ;</li> </ul> <p><i>« Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés ».</i></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                         |           |
| II  | Expérience générale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                         | 20 points |
|     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir quinze (15) années révolues d'expérience pertinente justifiée dans le domaine de l'identification/préparation/évaluation et/ou exécution/études des projets d'infrastructures de transport (route, pont, rail, etc.) ;<br/><i>Un point par année supplémentaire après quinze (15) années d'expérience, à concurrence des 5 points supplémentaires.</i></li> <li>Moins de quinze (15) années d'expérience</li> </ul>                                                                 | 15points<br><br>5 points<br><br>0 point |           |
| III | Expériences Spécifiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                         | 70 points |
| a)  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la mise œuvre de projets de routes bitumées en tant qu'Ingénieur au sein d'une structure publique ou privée en charge de la réalisation et/ou de la gestion ou Maîtrise d'ouvrage (délégué) de projets routiers (Ingénieur routier, chef de projets, Directeur des travaux, Conducteur des travaux, Chef de mission de contrôle, Chef de division/Directeur des routes, ...) ;</li> </ul> <p><i>A raison de 8 points/an</i></p>  | 40 points                               |           |
| b)  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier d'une expérience en tant que Chargé principal d'une Unité/Cellule d'exécution de projet ou Directeur Central dans une Administration de mise en œuvre des projets d'aménagement de route bitumée de grande taille réalisés avec succès et financés par des bailleurs de fonds internationaux (Banque Africaine de Développement, Union Européenne, Banque mondiale, Banque islamique de développement, ...) ;</li> </ul> <p><i>A raison de 10 points/année d'expérience</i></p> | 20 points                               |           |
| c)  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier d'une expérience en tant que membre technique (Ingénieur, Spécialiste en passation des marchés, Suivi-évaluateur, Ingénieur homologue, ...) d'une Unité/Cellule d'exécution de projet de projets routiers financés par des bailleurs de fonds internationaux ;</li> </ul>                                                                                                                                                                                                       | 10 points                               |           |

7

|              |                                                                                                                                  |                   |                  |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
|              | <i>A raison de 2 points/année d'expérience jusqu'à concurrence de 10 points</i>                                                  |                   |                  |
| <b>IV</b>    | <b>Connaissance linguistique, informatique et en passation des marchés</b>                                                       |                   | <b>10 points</b> |
| a)           | • Maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, Access, Outlook etc...)                                             | 2,5 points        |                  |
| b)           | • Maîtrise parfaite de la langue française et avoir une expérience de travail en Guinée                                          | 2,5 points        |                  |
| c)           | • Parfaite maîtrise de la passation des marchés et de la gestion des contrats financés par les bailleurs de fonds internationaux | 5 points          |                  |
| <b>Total</b> |                                                                                                                                  | <b>100 Points</b> |                  |

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

Le candidat ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évalué pour le critère III.b) et III.c) sera sélectionné. Finalement, à compétence égale suite à l'évaluation, la priorité sera accordée à la compétence nationale.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

E-mail : [recrutement.coordo\\_ugp\\_bad2026@ageroute.gov.gn](mailto:recrutement.coordo_ugp_bad2026@ageroute.gov.gn)

Téléphones : (+224) 629006322

6. Le dossier de manifestations d'intérêt doit être rédigé en Français, envoyé par courriel en version PDF à l'adresse email : [recrutement.coordo\\_ugp\\_bad2026@ageroute.gov.gn](mailto:recrutement.coordo_ugp_bad2026@ageroute.gov.gn)

**Adressé à Monsieur le Directeur Général de l'Agence de Gestion des Routes de Guinée (AGERROUTE Guinée SA), Boulbinet, Cité des Nations, Villa N°5, Conakry, République de Guinée, au plus tard le 7 septembre 2026 à 09 heures 30 minutes (GMT) et y porter expressément en objet la mention « Manifestation d'intérêt pour le Poste du Coordonnateur UGP-BAD AGERROUTE Guinée ».**

Conakry le **17 AOÛT 2026**...

**Le Directeur Général**



**Moïse SIDIBE**

